



Bonne année 2021



Page 5 : Ensemble contre « Le Concasseur »



Page 7 : Minibus : exprimez vos besoins



Page 8 : Dossier spécial : l'agriculture, enjeu majeur

Édito du Maire

Chères Thoronéennes, chers Thoronéens

Fidèle à une tradition qui nous est chère, je suis heureuse de vous présenter, à toutes et tous, mes vœux pour cette nouvelle année.

Que celle-ci vous apporte l'énergie, la santé et la vitalité nécessaires à la réussite de tous vos projets, qu'elle soit pour vous et vos proches une année de prospérité, de joie et de bonheur partagé.

Que 2021 vous donne, malgré ces temps difficiles, la force d'espérer, de rire, de vous émerveiller.

Je me faisais une joie de vous accueillir avec mon équipe pour les premiers vœux de notre mandature mais la crise sanitaire en a décidé autrement. C'est donc par la voie de notre magazine que je m'adresse à vous.

Cette année, pour le moins tumultueuse à bien des égards, restera à jamais gravée dans nos mémoires.

Toutes ces épreuves sont l'occasion de nous interroger sur notre mode de vie, notre rapport aux autres, nos choix au quotidien et, d'une façon plus générale, aux nouvelles directions à donner pour un monde meilleur ou l'équité et la fraternité ne seraient pas de vains mots.

Tous les élans de solidarité des Thoronéens en sont l'exemple : la fabrication et la distribution

des masques, les livraisons à domicile par nos commerçants, l'aide apportée par des bénévoles aux personnes isolés. Vous pouvez en être fiers.

2020 fut également pour notre équipe, l'année de notre élection. Malgré notre prise de fonction retardée de plusieurs mois et dans un contexte compliqué, nous avons essayé d'insuffler rapidement une dynamique.

Tout simplement depuis notre élection, je me suis attachée tout comme mes adjoints et conseillers municipaux, à faire simplement ce à quoi nous nous étions engagés durant la campagne. Les agents municipaux s'investissent d'ailleurs sans compter à nos côtés pour mettre en œuvre nos projets et je les en remercie.

Nous avons depuis notre élection posé les bases et les diverses articulations de nos actions.

L'intérêt général est la pierre angulaire de notre engagement. Il nous oriente vers des projets qui donneront à notre vie de tous les jours, nous en sommes convaincus, plus de facilités et un mieux vivre ensemble indispensable.

J'imagerai mon propos avec cette idée d'une nouvelle maison commune pour laquelle nous montons les pierres une à une. Une maison ouverte à tous et où chacun peut apporter sa

pierre à l'édifice.

L'année 2021 sera une année de nombreux défis et nous les relèverons ensemble. Nous devons tous reprendre confiance en notre avenir.

Je finirai par une note d'espoir : chaque jour, depuis que je suis maire, j'ai pu constater au sein du village cette solidarité que j'affectionne tant, l'engagement et l'enthousiasme. C'est de cela dont nous avons besoin pour avancer.

Je vous adresse, ainsi que mon équipe, tous mes vœux de paix, de santé et de prospérité et je vous dis à bientôt. Nous avons hâte de pouvoir enfin vous retrouver autour de moments conviviaux.

Bien à vous
Marjorie Vioert



Mention légale

LeThoronet.Com – Bulletin municipal

Edition : la mairie de Le Thoronet

Directrice de la publication : Marjorie Vioert

Coordinatrice : Nadège Hély

Rédaction - conception : Service communication

Réalisation - Impression : BC Studiograph Siret : 818 103 459 00025

Tiré à 1500 exemplaires – Dépôt légal à parution

Ne pas jeter sur la voie publique



Noël 2020 au Thoronet



Malgré un contexte sanitaire difficile, et tout en respectant les mesures barrières, la municipalité a pu organiser certains des traditionnels rendez-vous avec les Thoronéens, petits et grands, pour fêter Noël 2020...

Ainsi, les élèves de l'école Lucie Aubrac ont pu assister au spectacle de Noël. Les tout-petits se sont émerveillés au spectacle de Noël organisé par le personnel de la crèche Lei Calinou.

Les élèves ont eu également la visite du Père Noël lors d'un goûter spécial. Ils se sont également régalés lors du repas de Noël à la cantine auquel s'étaient joints madame le maire et des adjoints pour assister à la remise des prix de leur concours de dessin (cf dernière page du bulletin).



Comme il n'était pas possible d'organiser un repas convivial, la municipalité a offert à nos anciens des colis de Noël composés de gourmandises et produits issus du territoire lors d'une distribution à la salle de l'écomusée.

Après toutes ces rencontres, le Père Noël s'en est allé, pour des raisons inexplicables... en moto...

Nous l'attendons avec grand plaisir l'année prochaine...



Les gagnants du concours de décorations de Noël

Il est temps de dévoiler les gagnants du concours d'illuminations et de décorations de Noël. La Mairie du Thoronet remercie les personnes, adultes et les enfants ayant fait partie du jury ainsi que tous les participants, commerçants et particuliers.

Ils sont autant d'artistes qui, avec leurs réalisations féeriques, ont participé à la magie de Noël. Vous pouvez découvrir toutes les photos et tous les participants sur le lien suivant : www.lethoronet.org/actualites
Encore un grand merci à tous pour votre participation.

Nos gagnants sont :

Commerçants :

- Catégorie « Fenêtres » : Terre d'Ici (agence immobilière)
- Catégorie « Illuminations » : Le clos des médiévales et Lou Bouan Cantoun (ex aequo)
- Catégorie « Décorations » : Résidence Les Jasmins et Coiffure et Nuances (ex aequo)



Particuliers :

- Catégorie « Fenêtres » : Famille Urarü
- Catégorie « Jardins » : Sylvie Gohet
- Catégorie « Illuminations » : Sylvie et Gilles Geoffroy



Réaménagement des bureaux de la mairie

Fin 2020, les locaux de la mairie ont connu quelques réaménagements. En effet, afin d'offrir un meilleur accueil au public et permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder à tous nos services, les bureaux administratifs ont changé d'emplacement.



Toute l'équipe du service administratif dans le nouveau bureau d'accueil

Le service d'urbanisme se situe dans un bureau plus grand, situé au centre de la mairie dans l'ancien bureau des ressources humaines. En face de lui, vous trouverez le service des eaux, qui était précédemment au premier étage.

Les services de comptabilité et de ressources humaines, moins enclin à recevoir du public, ont été déplacés eux au premier étage. Retrouvez tous les membres du service administratif, sur www.lethoronet.org/les-services-municipaux.html



L'accueil désormais se situe dans les bureaux tout de suite à gauche à l'entrée de la mairie. Il a été également agrandi par une deuxième pièce et un agent.

Des services à votre disposition

Mairie :

Accueil - C.C.A.S - Elections - Cimetières
Etat civil - Cartes d'identité
du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30
et de 14h30 à 17h30
contact@lethoronet.fr - 04 94 73 87 11

Urbanisme - Cadastre :

Lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 11h30
et 14h30 à 17h30
Mercredi matin de 8h30 à 11h30 ;
Service fermé l'après-midi
Vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h30 à 16h00
Accueil au public réservé les matins ,
dépôt de dossier l'après-midi
urbanisme@lethoronet.fr - 04 94 73 80 75

Ressources Humaines :

rh@lethoronet.fr - 04 94 73 80 74

Comptabilité, Cantine :

comptabilite@lethoronet.fr
04 94 73 81 47

Service de l'eau, Assainissement :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 8h30 à 11h30 et de 14h30 à 17h30
Mercredi matin de 8h30 à 11h30 ;
Service fermé l'après-midi
servicedeseaux@lethoronet.fr
04 94 73 81 49

Services Techniques :

servicetechniques@lethoronet.fr
Urgence eau : 06 22 94 83 00

Point Information du Thoronet :

du 23 février au 6 mars 2021
du mardi au samedi de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h00
tourisme@lethoronet.fr - 04 94 60 10 94

Maison des Jeunes : 04 94 76 35 70

En période scolaire :
les mercredis et samedis de 14h à 19h,
les vendredis de 17h à 19h
Vacances d'hiver :
du mardi au samedi de 14h à 19h

La municipalité a recruté un Agent de Surveillance de la Voie Publique, Terry Cavallin, qui deviendra bientôt notre Policier municipal.

En service depuis le 1^{er} décembre, ses principales fonctions sont :

- réaliser les missions de préventions nécessaires au maintien de l'ordre et de la sécurité publique,
- assurer la sécurité des abords du groupe scolaire,
 - répondre aux demandes des administrés en lien avec ses missions
 - s'assurer du bon déroulement des occupations du domaine public
- veiller au respect des règles en matière d'urbanisme. Interlocuteur de terrain, il assure une action de prévention auprès de la population et veille à la tranquillité publique.

Contact : 04 94 73 81 48 ou 06 16 35 49 71



Terry Cavallin



La Mairie et l'ASDC ensemble contre « Le Concasseur »



Ce 9 janvier 2021, les élus du Thoronet, accompagnés par plusieurs dizaines d'adhérents de l'ASDC et de villageois, ont dévoilé une banderole sur le bâtiment de l'hôtel de ville rappelant leur opposition au projet de la société Someca. Près de 80 personnes étaient ainsi présentes pour soutenir cette action.

En effet, en avril 2020, Mr. Le Préfet a donné l'autorisation à cette société d'installer sur un ancien site minier sis au Hameau des Codouls, une exploitation de concassage, criblage et stockage de déchets inertes. Pour une durée de plus de 30 ans et des millions de tonnes de gravats.

Lors de cet événement, Annick Thonet-Boons, présidente de l'ASDC, a rappelé en quoi cette activité serait une catastrophe pour notre commune, tant sur sa qualité que sur la flore et de la faune riche sur notre territoire, et madame le maire, a rappelé l'opposition de la nouvelle municipalité au concasseur et les actions menées pour combattre son installation.

Par cette action, la Mairie et sa population ont tenu à rappeler leur ferme opposition au projet.



Point Com municipal

Synthèse des conseils municipaux

Lors du conseil municipal du 6 novembre 2020 ont été adoptés les points suivants :

- Opposition au transfert de compétences vers la communauté de communes du PLU
- Désignation des délégués au sein des commissions thématiques de la communauté de communes
- Rapport sur la qualité du service public d'eau potable et sur le prix de l'eau : déploiement des systèmes de relevés automatiques, vote de pénalités pour illégalités constatées et souhait de prélèvement automatique
- Rapport sur le service d'assainissement : le conseil municipal propose de se pencher sur la possibilité de microstations pour certains hameaux
- Adoption du tableau des effectifs ; des recrutements contractuels sont faits pour les services techniques
- Création de postes d'adjoints administratifs et d'agents spécialisés (ce ne sont que des changements dans le tableau d'avancement pour le personnel existant).
- Adhésion médecine du travail
- Acquisition parcelle AM 90 à la Safer
- Examen de la tarification cantine pendant la période du covid-19 pour les mois de novembre et décembre 2020
- Questions diverses : nouvelle organisation des bureaux de la mairie, recrutement d'un ASVP, campagne de protection réalisée par l'association de protection des chats errants.

Lors du conseil municipal du 27 novembre 2020 :

- Validation de convention de partenariat avec le CAUE du Var (Conseil en architecture, urbanisme et environnement).
- Délégation à Mme le Maire d'exercice du droit de priorité, de procéder au dépôt de demande d'autorisation d'urbanisme relative à la démolition, transformation ou édification des biens municipaux, du droit de préemption, d'attribuer des tarifs de différents droits, de pouvoir demander l'attribution de subventions.
- Candidature auprès de l'agence régionale pour la biodiversité pour la mise en place d'une restauration collective durable en circuit court de proximité
- Coupes de bois prévues par l'ONF, mises à la vente pour la commune
- Questions diverses : dans le cadre des inondations, un dossier très complexe pour la mise en œuvre du fonds Barnier a été déposé : trois habitations sont concernées.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des comptes-rendus des conseils municipaux sur la page www.lethoronet.org/conseil-municipal.html



Quelques bonnes pratiques pour le bien de tous

Taille des haies

N'oubliez pas de couper vos haies à une hauteur raisonnable et de veiller à leur épaisseur, pour ne pas gêner voisins et passage sur les routes et chemins. Elles en seront d'autant plus belles et saines.



Attention à votre eau

Nous avons constaté l'arrivée d'eaux pluviales dans notre station d'épuration, ceci est problématique. Vérifier à ce que les eaux de vos gouttières ou de votre piscine ou tout autre bassin ne se retrouvent dans le tout à l'égout.

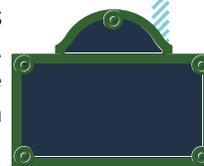
Halte aux dépôts sauvages

Des dépôts sauvages apparaissent dans nos collines. Ceci est d'autant plus inadmissible que nous avons des déchetteries qui vous assurent un véritable service. Seuls les artisans payent leur apport. En collaboration étroite avec le service environnement de la communauté de communes, nous nettoyons et rationalisons le ramassage de vos déchets.



Numérotation et appellation des chemins

Les services de secours et la poste nous ont interpellé par rapport aux noms de certaines rues ou lieux qui portaient à confusion, le GPS ne les envoyant pas toujours à la bonne adresse. Alors, pour mieux assurer votre sécurité et la délivrance de vos colis, la municipalité travaille à traiter ce problème, en vous évitant le plus d'inconvénients. Tout sera fait en concertation avec les habitants des lieux concernés et de nombreuses impasses vont être (re)baptisées.



Un service de paiement de proximité au bar

La direction générale des finances publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...)

Au Thoronet, le bar de l'Avenir se tient à votre disposition.



Les permanences du C.C.A.S.



Le C.C.A.S peut vous accueillir lors de ses permanences les mercredis de 14h30 à 16h30, à la mairie.

Vous y serez accueilli par une élue et un café et afin de vous accompagner et vous mettre en lien avec les partenaires du secteur.

Le C.C.A.S. assure avec le service accueil de la mairie le suivi des personnes vulnérables (Canicule, Covid, grand âge...). Il peut proposer des aides financières sous forme de bons alimentaires.

N'hésitez pas à vous adresser à cette instance et lui transmettre vos difficultés.
contact@lethoronet.fr - 04 94 73 87 11

Bois de chauffage

Cette année encore, des Thoronéens qui en ont fait la demande auprès du C.C.A.S., ont bénéficié d'apports de bois de chauffage fendus, fournis par le service technique.

Par le C.C.A.S., vous pouvez en bénéficier également si vous répondez aux critères d'attribution. N'hésitez pas à vous renseigner.



Le questionnaire

Rencontrez-vous des difficultés pour vous déplacer sur la commune ?

Oui Non

Si oui, précisez :

Rencontrez-vous des difficultés pour vous déplacer hors de la commune ?

Oui Non

Si oui, précisez :

Quelles solutions de mobilité vous seraient utiles pour faciliter vos déplacements sur le territoire ? Pour quel type de circuit seriez-vous intéressés ?

- Déplacement vers les professionnels de santé du Thoronet
- Déplacement vers les commerces
- Jour de Marché
- Pour participer aux activités du villages
- Scolaires Autres

Quels trajets souhaiteriez-vous voir se mettre en place ?

Au niveau Intra communal

Départ : Arrivée :

Créneaux horaires

Extra communal

Départ : Arrivée :

Créneaux horaires

A quelle fréquence pensez-vous utiliser le minibus ?

De quelle manière aimeriez-vous réserver le bus ?

- Par téléphone Par internet

Pour mieux vous identifiez

Votre adresse :

A quelle catégorie appartenez-vous ?

- Moins de 18 ans
- Entre 18 et 25 ans
- Entre 25 ans et 60 ans
- Plus de 60 ans
- Actif Non actif



Consultation citoyenne mobilité

Comme vous le savez, notre minibus 9 places arrivera au cours du 1^{er} trimestre 2021. Le service que nous mettrons en place se veut le plus efficace possible et au plus près de vos besoins. Sa mise en place se fera graduellement, en fonction des priorités des Thoronéennes et Thoronéens.

Ainsi, nous souhaitons les recenser dans le cadre de cette consultation citoyenne afin de connaître et comprendre au mieux vos attentes en matière de mobilité.

Vous pouvez envoyer vos réponses à ce questionnaire à la mairie, (questionnaire disponible à l'accueil ou imprimable à télécharger sur www.lethoronet.org ou en ligne sur internet via ce lien :

www.urlz.fr/eKFd



Démocratie participative

Révision du PLU :

donnez votre avis lors des tables rondes du CAUE

Dans le cadre de la réécriture du PLU du village, plusieurs projets sont à l'étude : construire une salle des fêtes, réaménager le parking et la rue Grande, construire des logements....

Pour monter les dossiers de financement afin d'obtenir un maximum de subventions, nous avons besoin de faire des études et nous avons fait appel au CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) qui mandate une équipe d'architectes, urbanistes et spécialistes de l'environnement pour les réaliser.

Comme nous l'avions annoncé lors de notre campagne, nous voulons co-construire les projets pour l'avenir du village avec les habitants afin d'être au plus près de leurs besoins.

Le CAUE va donc proposer des tables rondes où vous êtes invités pour apporter vos idées et vos réflexions, participer aux discussions dans une ambiance conviviale. Il sera proposé des temps également avec les jeunes adultes et adolescents. 3 tables rondes, de 3 heures chacune, auront lieu entre janvier et mars 2021.

Nous comptons sur vous !



L'agriculture, un enjeu majeur pour le Thoronet

L'agriculture est un des piliers du patrimoine provençal, et le Thoronet n'y fait pas exception. De la vigne à l'olivier, la richesse du terroir Thoronéen se lit dans son paysage, et se savoure un verre à la main (avec modération !). Mais au Thoronet comme ailleurs, l'activité agricole fait face à de nombreux défis : nourrir sainement sa population dans un climat en mutation, produire tout en préservant les équilibres naturels, et permettre aux agriculteurs de vivre dignement de leur activité.

L'agriculture du Thoronet, aujourd'hui

Lors du recensement agricole de 2010, près de 20% des 37,5 km² du Thoronet étaient dévolus à l'agriculture. Avec 414 ha de vignes, 53 ha d'oliveraies et près de 250 ha de prairies, le vin est la principale production, occupant 28 des 34 exploitations recensées.

Ces vignobles alimentent notamment la Guilde des Vignerons - cave Coopérative du Thoronet.



Malgré la diversité des domaines, le nombre d'emplois agricoles a beaucoup diminué sur les dernières décennies, moins de 10% des actifs aujourd'hui.

En résumé, si la production Thoronéenne reste dynamique, elle est aussi peu diversifiée et s'est progressivement détournée du maraichage, malgré le potentiel d'irrigation offert par le Canal de Sainte Croix.

L'agriculture du Thoronet, demain

Pour faire face aux menaces du changement climatique, de la pollution des sols et de la fragilité des chaînes d'approvisionnements, le Thoronet a plusieurs atouts. Les vastes plaines de la vallée de l'Argens offrent notamment des terrains propices à l'installation de nouvelles exploitations agricoles et la création de nouveaux emplois. L'eau d'irrigation fournie par le Canal de Sainte-Croix permet également d'envisager une production diversifiée vers du maraichage et de l'arboriculture fruitière.

Cette approche fait déjà partie du programme Communal, qui vise notamment à favoriser l'installation de jeunes agriculteurs et à diversifier les productions locales. Cette stratégie sera

menée au cours des 5 prochaines années et s'articulera autour d'un projet phare : **la régie agricole Communale**. Ce projet d'exploitation agricole gérée intégralement par la Mairie permettra à terme de fournir les légumes pour la cantine scolaire, soit plus de 200 repas par jour.

Les préparatifs sont d'ores et déjà en cours, et visent l'identification d'un terrain dès cette année, pour une mise en culture progressive à partir de 2022. Un projet dont vous pourrez suivre l'évolution dans ces pages.



L'Argens
Le potentiel agricole du Thoronet provient notamment de l'Argens, trésor fluvial qui borde le nord de la commune. S'il peut être craint pour ses crues récurrentes, on lui doit également de grandes plaines alluviales, surtout couvertes de prairies et de vignes aujourd'hui.

Reconnue par l'Etat pour sa biodiversité, la vallée de l'Argens est classée en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) depuis 1988. Abrisant de nombreuses espèces animales, le « Val d'Argens » fait également partie du réseau européen Natura 2000. Au-delà des arbres composant sa ripisylve, plus de 55 espèces animales « patrimoniales » y sont répertoriées : chauves-souris, tortues, insectes... Une richesse à préserver.



De la parole aux actes

Le programme « Ensemble pour le Thoronet » s'engageait sur la voix d'une agriculture de qualité respectueuse de l'environnement, à travers la régie agricole mais aussi le soutien aux marchés de producteurs, la diversification des productions, l'aide à l'installation des jeunes et la sanctuarisation des zones agricoles.

Si le projet de régie prend déjà forme aujourd'hui, l'ensemble de ces actions en faveur de l'agriculture est en train d'être intégré à un Projet Alimentaire Territorial, qui vise à donner une cohérence d'ensemble aux futures actions de la Commune. Une étape déterminante vers la souveraineté alimentaire de notre village.



...précieuses

Le canal de St Croix.

Richesse historique méconnue, le Canal de Sainte Croix serpente depuis 170 ans sur les terres du Thoronet, facilitant l'irrigation de la vallée de l'Argens. Son tronçon principal, le « Grand Canal », longe plusieurs hameaux sur 11 km jusqu'au Pont d'Argens, où il se sépare en deux.

Le bras droit se poursuit sur le Thoronet, et le bras gauche rejoint les terres Lorguaise. Sur plus de 30 km en tout, le canal est ponctué de dizaines de ponts, aqueducs, tunnels et lavoirs.



Aujourd'hui géré par l'Association Syndicale Autorisée de Sainte Croix, le canal permet l'irrigation gravitaire de plusieurs centaines d'hectares – un potentiel aujourd'hui peu exploité.

Si vous souhaitez en savoir plus, le livre de Béatrice Gomez -une Thoronéenne vous contera la passionnante histoire de ce canal, à la fois trésor patrimonial et opportunité d'avenir pour l'agriculture du Thoronet.

Point Com municipal

Une mobilisation grandissante vers l'agriculture durable

La préservation de l'environnement et de la qualité de vie est aujourd'hui au cœur du projet communal. Si cela implique la mise en place d'actions par la Mairie, la mise en lien avec les initiatives des Thoronéens et des territoires voisins est également une clef de sa réussite.

Un réseau pour les initiatives de transition

Engagé depuis 2018 dans la transition écologique, le collectif Var en Transition œuvre à mettre en réseau les initiatives citoyennes et actions des collectivités. Un site référençant les initiatives (256 à ce jour) est accessible sur internet, et peut être complété par un formulaire. Il recense également les communes s'étant engagées à respecter la charte de Var en Transition, comme c'est le cas pour l'équipe actuelle. Ces cartes sont un bon moyen de rappeler que si chaque action semble minime et isolée, elle fait en réalité partie d'une dynamique foisonnante de transition, et la commune du Thoronet y a son rôle à jouer.

Carte accessible sur http://varentransition.org/map_initiative.php



L'initiative ColibriTho

Depuis 2015, un système de mise en relation avec des producteurs locaux permet aux Thoronéens de se fournir en légumes (de saison !), œufs, volailles, miels... et autres produits du terroir, majoritairement « Bio », variants de semaine en semaine. Les commandes sont réalisées sur internet et distribuées tous les lundis par les producteurs eux-mêmes. Si vous êtes intéressés, rendez-vous sur colibritho.free.fr



Participation au Festival AlimenTerre

Chaque année, entre les mois d'Octobre et Novembre, un festival sur le thème de l'alimentation propose des projections documentaires et séances de débat partout en France. Hélas, les contraintes sanitaires ont amené à remplacer les projections de l'édition 2020 par des diffusions en ligne, mais les plateformes numériques (imagotv.fr notamment) ont tout de même permis l'organisation de sessions spécifiques par des habitants du Thoronet. Ainsi, le 20 novembre dernier, c'est le film « *Recettes pour un monde meilleur* » qui a été « projeté » en ligne, suivi d'une discussion avec une élue du Conseil Municipal au sujet des projets communaux sur l'agriculture. Espérons que la prochaine édition rassemble plus de monde encore, et dans de plus propices conditions !



La saison passée

Retour sur quelques événements

Commémorations

Même si les règles sanitaires n'ont malheureusement pas permis de partager ces cérémonies et leur recueillement avec un grand nombre de citoyens, la municipalité a pu commémorer la mémoire de celles et ceux qui ont combattu et combattent pour la France devant le Monument aux morts. Unis et rassemblés autour de leur maire, Marjorie VIORT, élus, associations du Souvenir français et de l'Union des anciens combattants et porte-drapeaux ont rendu hommage à nos morts pour la France, à l'occasion du **jour de la Toussaint** et du **11 novembre**. Dans le cadre de la **journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie**, une cérémonie du souvenir s'est également tenue en présence de l'UNC et les médaillés militaires. Alexandre BERNARD, Adjoint délégué aux cérémonies, a prononcé le discours de Madame Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants.

Hommage à Samuel Paty

Mercredi 21 octobre à 12h00, la municipalité a invité les Thoronéens à se retrouver pour rendre hommage à Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie, sauvagement assassiné à Conflans-Sainte-Honorine. De nombreux citoyens sont venus se recueillir autour d'une minute de silence devant l'Hôtel de ville et la banderole installée plusieurs semaines sous nos drapeaux : **« Nous défendons la liberté d'expression, la liberté de croire et de ne pas croire, LA LAÏCITÉ »**.

Rappelons une citation de Victor Hugo prononcée par Madame le maire lors de ce très émouvant hommage : « Chaque enfant qu'on enseigne est un homme qu'on gagne [...] L'ignorance est la nuit qui commence l'abîme »



Solidarités thoronéennes

Dans cette période de fin d'année, les Thoronéens ont une nouvelle fois fait preuve de générosité.

Tout d'abord lors du **Téléthon**. Même si les manifestations n'ont pu avoir lieu, les associations du village se sont mobilisées.

Ainsi, l'Association Sport et Nature a pu vendre des ampoules pour créer un arbre de lumières qui a égayé le parking Rainaud pendant les fêtes. 150€ ont été récoltés.

Le Judo club a également fait don de 100€ et l'association bouliste a aussi envoyé son don à l'AFM.

Une cagnotte mise à disposition à l'accueil de la mairie a également pu recevoir vos dons.

Grâce à l'**opération boîtes de Noël** initiée par des Thoronéens, de nombreuses boîtes ont été déposées à l'épicerie Lou Bouan Cantoun ou en mairie.

Outre la possibilité qu'a eu le CCAS de les apporter aux personnes en difficulté, ces boîtes ont été amenées au Secours Populaire.



Merci à tous pour votre générosité.

Les œuvres du CLAS

Comme chaque année, les élèves du CLAS ont montré leurs talents artistiques, même si le contexte sanitaire ne leur a pas permis d'exposer au public lors du goûter de Noël comme ils le font habituellement. Voici quelques-unes de leurs réalisations.



La candeliero, quelques légendes ...

Selon la légende, les jeunes filles qui souhaitent se marier doivent faire sauter la crêpe 10 fois de suite sans la faire tomber. Une prouesse difficile mais qui, d'après la légende, leur garantira de rencontrer le fiancé idéal dans l'année.

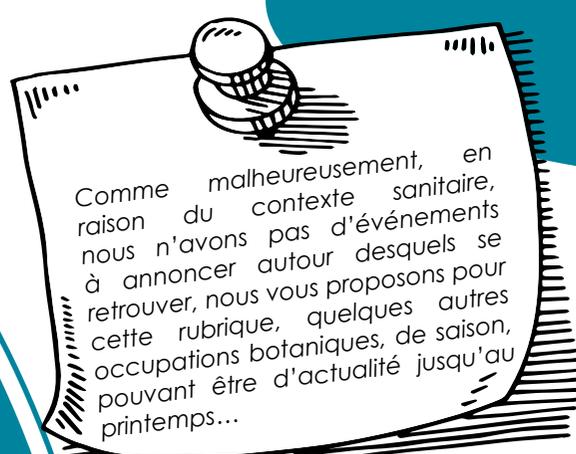
La tradition veut que la première crêpe réalisée soit jetée au-dessus de l'armoire pour porter bonheur. Si elle ne moisit pas, elle assurera de bonnes récoltes.

Pour faire sauter les crêpes, on dit qu'il faut une pièce d'or dans la main gauche et faire sauter les crêpes de l'autre main assurera prospérité et bonheur toute l'année.

Les crêpes (lei crespèu) sont le symbole du disque solaire, c'est le renouveau de la lumière.

Autrefois en Provence, la tradition voulait que l'on aille faire bénir une petite chandelle verte et qu'on entre dans les maisons avec la bougie allumée pour un bon présage.

« A Notre-Dame de février, demi-tonneau, demi-grenier »
Per Nosto-Damo de Fèbriè, Miejo-bouto, miè-graniè.



Cette saison

L'hiver au jardin

La nature est entrée dans une phase de repos bien mérité mais malgré tout, elle continue d'exercer ses charmes. Il suffit de regarder tomber la neige, source éternelle d'émerveillement et d'apaisement.



Nos oiseaux des jardins apprécieront quelques nourritures que vous pourrez leur donner, cela vous permettra de découvrir la richesse inestimable de nos petits passereaux, comme la mésange charbonnière ou la sitelle torchepot, qui passent l'hiver chez nous.

Mais dès que les premiers beaux jours surviennent, quand les insectes réapparaissent, supprimez toute nourriture ; le petit monde des oiseaux vous saura gré de cette marque d'intérêt.

Quant aux plus impatientes des jardiniers, il faudra attendre février pour commencer les premiers semis. Mais qu'à cela ne tienne, vous pouvez tout de même aérer votre terre et y étaler un peu de compost que vous trouverez bien sûr dans votre composteur du fond du jardin pour ceux qui en possèdent un, car notre composteur collectif n'est pas encore prêt, mais est en bonne voie.

Construire un nichoir pour pipistrelles

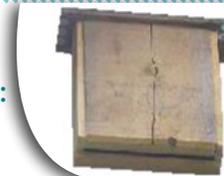
Cette petite chauve-souris ne sort qu'après le coucher du soleil. Elle se nourrit des insectes dont les moustiques, qui volent dans nos jardins. A la lueur de nos lampadaires, elles nous offrent une danse vive et précise.

Construire un nichoir pour les accueillir est un geste important pour assurer la pérennité de ce petit mammifère volant.

Quelques vieilles planches de bois brut et non verni, des vis et nous voilà prêt pour la construction. Reste à fixer le nichoir à 3 ou 4 mètres du sol avec une exposition Est de préférence.

Planches du fond et de la façade :

(épaisseur 2 cm)
Façade : H 43 cm x L 300 cm
Fond : H 45 cm x L 30 cm



Planches de côtés : (épaisseur : 2 cm)
H 45 cm à 43 cm (biseauté en haut).

Quantité : 2

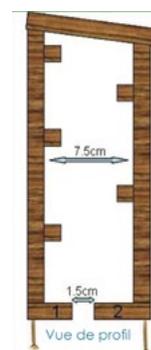
Planche de toit : (épaisseur : 2 cm)
H 14 cm x L 34 cm

Tasseaux : L 26 cm.

Épaisseur : 2 cm x 2 cm.
Quantité 5

Planches de l'entrée du nichoir :

H 4 cm x L 30 cm (épaisseur : 2 cm)
H 6 cm x L 30 cm (épaisseur : 2 cm)



Des activités associatives restreintes

Malgré la situation sanitaire de nombreuses associations poursuivent leurs actions*:

- **Le judo** club centre var (Baby judo et 5/7 ans de 17 h à 17h 45 et pour les autres enfants de 17 h 45 à 19 h tant que le confinement est de rigueur
- **L'école de musique** du Thoronet fonctionne en visio
- **Les colibris** organisent une distribution d'alimentation de proximité bio, le lundi à partir de 17h30 sur le parking Raynaud.
- **Le tennis**, pour les enfants, mercredi de 14h à 17h
- **La danse** pour les enfants, mercredi 13h30 - 18h à l'écomusée
- **La société de chasse « le Cor »** poursuit son action contre les sangliers (déclarés nuisibles par la préfecture)



Nous tenions à remercier les associations qui n'ont pas pu poursuivre leurs activités en raison des restrictions dues à la situation sanitaire. Un grand nombre d'entre elles avaient déjà tout mis en œuvre pour organiser leurs activités.

Nous espérons que cette situation ne perdurera pas afin de pouvoir vous rencontrer lors de la reprise de toutes les activités.

Retrouvez l'annuaire des associations sur :

www.tourisme-lethoronet.com/annuaire-des-associations

* Informations à vérifier en fonction de l'évolution des mesures sanitaires.

MDJ : en attendant les nouveaux locaux...

La construction du nouveau bâtiment de la Maison Des Jeunes est bientôt achevée.

Ces aménagements sont prévus pour le premier trimestre 2021. En attendant, l'équipe pédagogique vous reçoit le mercredi et samedi de 14h à 18h et le vendredi de 17h à 18h dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Et pour les vacances d'hiver, nos jeunes de 11 ans à 17 ans pourront profiter des animations du mardi au samedi. Vous souhaitez découvrir des nombreuses activités ou passer un bon moment convivial ? N'hésitez pas à entrer.

Pour plus d'informations :

appelez Stéphanie Desjardin au 04 94 76 35 70.



Profitez des services de la Médiathèque

Les activités sont souvent ralenties ou interdites pour lutter contre l'épidémie Covid-19. Mais c'est aussi un temps propice pour des activités comme la lecture, le visionnage de films, l'écoute de la musique et bon nombre de services proposés par la Médiathèque du Cagnet-des-Maures, avec laquelle la municipalité du Thoronet a noué un partenariat.

Ainsi, en tant que Thoronéens vous pouvez profiter de ces prestations aux mêmes conditions tarifaires que nos voisins cagnetois : abonnement annuel de 10 euros pour les adultes, 16 euros pour les couples, 5 euros pour les demandeurs d'emploi, et les étudiants, gratuit pour les moins de 18 ans et les adultes handicapés.

Profitez de ses espaces de lecture, de son espace jeunesse, de la bébéthèque adaptée aux tout-petits, de sa salle informatique. Vous pourrez aussi emprunter livres, CD, DVD, pour tous les âges et tous les goûts et consulter ses périodiques, revues, journaux, sur des thèmes variés. Des expositions et animations y sont également organisées.

La médiathèque est ouverte aux horaires habituels, en mode adapté au contexte sanitaire.

Horaires :

Mardi 9h30-12h 14h-18h

Mercredi 9h30-12h 14h-18h

Jeudi 14h-18h

Vendredi 14h-18h30

Samedi 9h30-12h30 14h-17h

Avenue de la IV^{ème} République

83340 Le Cagnet-des-Maures

Tel : 0494503520

www.facebook.com/

Médiathèque-Le-Cagnet-des-Maures



(Re)découvrez les commerces de proximité et devenez consom'acteur !

Thoronéens, vous avez été nombreux à soutenir nos commerçants durant cette année si difficile. Il est primordial de continuer pour donner un nouveau souffle au commerce local, lourdement impacté par le confinement.

Soutien aux commerces

Depuis le début de la crise, votre commune, la Communauté de Communes Cœur du Var et la Région Paca soutiennent les



commerçants du territoire : retrouvez les cartes interactives référençant l'ensemble des commerces et entreprises ouverts sur www.coeurduvar.com/actualites et sur www.maregionsud.fr/alimentation-locale.

Commerçants et entreprises, développez le e-commerce

Notre mode de consommation évolue. Le e-commerce accompagne le commerce de proximité et est de plus en plus plébiscité par les clients. Vous pouvez vous inscrire gratuitement sur plusieurs sites. Découvrez les aides et outils au plus près de chez vous sur www.clique-mon-commerce.gouv.fr Et pour tous vos dossiers, un lien utile : www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises



NOUVEAU : Croc Anim'O

Un nouveau magasin spécialement dédié aux animaux s'est ouvert au Thoronet. Il propose des produits de nourriture pour animaux domestiques, fabriqués et élaborés en France par des nutritionnistes et 100% naturels, ainsi que des produits de soin et des accessoires. Vous y trouverez également un rayon de quincaillerie et d'équipements pour la pêche. Un service de location de tondeuse, débroussailleuse, souffleur électrique et machine de motoculture est également à votre disposition. Livraison possible.

Horaires : du mardi au samedi de 9h à 12h30 et de 15h30 à 18 h
125 Chemin Du Prelong 83340 Le Thoronet

www.facebook.com/Croc-animO / crocanim@gmail.com / 07 71 93 82 76



Cabinet de thérapies Arielle Carnus

Installée en tant que thérapeute depuis plusieurs années, Arielle Carnus est également neurothérapeute en détachement émotionnel express. Cette nouvelle thérapie brève quantique vise à permettre le détachement de toute émotion négative vécue au quotidien. Arielle Carnus exerce aussi en tant que sophrologue et énergéticienne Reiki. Elle propose diverses approches thérapeutiques aux particuliers et aux professionnels.

Vous pourrez en savoir plus sur l'ensemble de ses prestations sur son site www.ariellecarnusuvernet-83.com

60 rue Grande 83340 Le Thoronet / 06 71 02 18 89



Artisan d'art porcelaine avec cristaux

Près des rives verdoyantes de l'Argens, **la Poterie du Scorpion** est une aventure de vie. Céramistes d'art Brigitte et Pierre-Henri sont unis par le même savoir-faire et le goût de la création. Avec des objets du quotidien aux formes pures ou avec un clin d'œil à l'Art Nouveau, c'est une vision poétique qu'ils nous offrent en ayant mis au point un émail à cristallisations sur porcelaine. Les cristaux se forment dans la couche d'émail de manière aléatoire comme par magie. Le hasard donne sa note tantôt minérale, végétale, ou stellaire à la porcelaine alors sublimée et unique.

Un espace exposition vous permettra de découvrir leurs créations en toute tranquillité, ou avoir une visite commentée de l'atelier. Ils vous proposent également de suivre des cours de façonnage.

1726, Chemin du Moutas, 83340 Le Thoronet
www.atelierduscorpion.com / 04 94 60 10 78



MON COMMERCE CONNECTÉ C'EST
SIMPLE ET C'EST MAINTENANT SUR
CLIQUE-MON-COMMERCE.GOUV.FR

A la découverte des hameaux

A la rencontre des Bertrands



Tout au bout de notre commune, vers l'est en allant vers Vidauban par la D84, se situe notre charmant hameau des Bertrands qui a gardé le nom de ses premiers habitants. Sa proximité avec la rivière lui a donné des arbres remarquables parmi les plus beaux de la commune. Son chemin d'accès est signalé par un magnifique micocoulier répondant à un non moins très beau tilleul qui fait face à un vénérable chêne pubescent.

Un vieux pont métallique permet d'aller dans le domaine de Saint Louis.

Une balade d'une demi-heure environ est possible en suivant le chemin qui part vers les Moures. Aller-retour, vous pouvez avoir un beau point de vue sur la vallée.

Vous pouvez également tenter la promenade de deux heures en arrivant aux Moures et en montant vers les Hauts Moures, puis prendre à gauche, puis encore à gauche pour redescendre vers le hameau des Bertrands en empruntant le chemin des cactus.

Attention ce chemin n'est pas balisé. Si vous avez un GPS avec votre téléphone cela n'en sera que mieux. Bonne promenade à la rencontre de notre patrimoine.



Nos artistes Thoronéens

Valérie Guibert

Le travail de Valérie Guibert est né en forêt de Vincennes à Paris, alors qu'elle était animatrice en Arts Plastiques, sensibilisant maternelles et primaires, et stimulant la créativité des enfants avec les éléments naturels.

Valérie peint des arbres, des ensembles d'arbres dans la nature environnante, et aussi dans les jardins, parcs arborés privés et publics.

« Je m'inspire et tire parti des formes évocatrices des arbres, j'en accentue les caractéristiques et leur aspect poétique, sollicite le jeu des formes et des matières. J'en restitue une vision évanescence, minérale qui pourrait inviter à la méditation ! »

Respectueuse de l'environnement, la peinture qu'elle utilise est naturelle, temporaire, biodégradable et finira par s'estomper puis disparaître avec le temps. Une des dernières peintures de Valérie, une spirale de trois mètres de haut, peut notamment être vue à la plage des Fadons, le long de l'Argens.

vale.guibert@gmail.com / 06 58 83 88 13



L'instant écolo

Que faire de vos cendres ?

Les cendres issues de vos poêles et cheminées peuvent prendre une autre direction que la poubelle. D'ailleurs celle-ci n'apprécie pas les cendres chaudes responsables de quelques incendies de poubelles en début d'hiver. Notre terre ne les apprécie pas non plus car elles accentuent la tendance calcaire de nos terrains.

Le compost, quant à lui, se colmate si vous en mettez beaucoup. Par contre, elles peuvent être utiles au jardinier s'il constate une attaque d'escargots ou de tout autre gastéropode, en faisant une ceinture de cendres autour de ses légumes.

Vous pouvez aussi les déposer dans nos petits ruisseaux secs, rocailleux et nombreux qui coulent par temps de pluie. La potasse contenue dans ces cendres est bénéfique pour nos cours d'eau.



Broyage de sapins

Cette année pour la première fois, les sapins de Noël apportés sur notre zone de récupération, parking Raynaud, ont été broyés sur place, par la Communauté des communes Cœur du Var. Le broyat, que vous pouvez récupérer, peut servir dans vos jardins sur les plates-bandes afin d'empêcher les herbes indésirables de pousser.



Carnet

Ils sont nés...



Jules, Laurent, Alain LECA, le 25/09/2020

Eva, Patricia, Marie-Claude FIGARELLA,
le 01/10/2020

Gianni, Damien, Lorenzo PONS, le 03/12/2020

Iwo, Karol SZEFLER-ROS, le 21/12/2020

Ilhan MAZOUZ, le 23/12/2020

Noëly, Nolwenn, Mandy LE BIGOT, le 02/01/2021

Ils se sont mariés...



Jean-Louis, Ange PIERINI

et Virginie, Alberte, Sabine ROBA, le 26/09/2020

Ils se sont pacsés...

Yann, Michel, Gérard VALENTIN et Karine, Stéphanie
GIORDANELLA, le 03/10/2020

Marie-José RENAUD et Guy, Marcel, Henri
VANDEWALLE, le 15/12/2020



Ils nous ont quittés...

Josette, Juliette ROBA née FABRÈGUE,
le 01/10/2020

Gérard, Etienne, Paul NIVIÈRE,
le 11/10/2020

Cécile, Marie, Françoise, Antoinette BARJON,
le 21/10/2020

Sylvain ELBHAR, le 21/10/2020

Freddy, Louis, Marie PEETERS, le 17/01/2021



Aujourd'hui garde l'empreinte des temps anciens et des mutations des différentes époques, un lien entre le passé et le présent marqué de changements...

Nous publierons dans chaque numéro, les photos d'un lieu, d'hier et d'aujourd'hui, traces de l'authenticité et des évolutions qui caractérisent Le Thoronet d'aujourd'hui. Si vous détenez ce petit trésor d'une photo ancienne que vous souhaitez partager dans notre bulletin municipal, n'hésitez pas à les transmettre à servicecom.lethoronet@gmail.com.



La place des Trois Ormeaux

Les numéros utiles

**Médecins généralistes :**

Dr Muriel PENE-Bourgeois : 04 67 12 66 84

Dr Christophe DUVOY : 09 73 01 90 10

Dr Pascal BOURGEOIS : 04 94 60 12 48

Infirmiers :

Valérie BARBARAS : 06 19 13 37 51

Stéphanie GONCALVES : 06 84 16 52 93

Axelle LESPAGNOL : 06 09 10 70 36

Romain MASSON : 06 25 92 30 09

Sophie PICARD : 06 77 11 53 40

Catherine PIQUE : 04 94 60 11 07 - 06 16 75 31 60

Rachel ROUAUD : 06 88 21 35 39

Pharmacie des Vignes : 04 94 68 02 26

Cabinet vétérinaire médico-chirurgical le Patio :

Dr Ariane Demarigny : 04 94 47 48 28

Kinésithérapeutes :

Vincent DEMASSUE : 06 74 60 16 82

Frédéric WARSZAWSKI : 04 94 60 11 13

Ostéopathes :

Corinne DEMASSUE : 06 76 44 68 68

Vincent DEMASSUE : 06 74 60 16 82

Alexandre PICAVET : 06 23 06 04 00

Psychologues :

Gaelle BETTUS : 06 52 54 29 57

Claudine BRIATORE : 06 12 82 91 15

Nadège HELY : 06 64 46 64 94

Gwenaëlle PETIT-DUVERNOY : 06 24 83 70 80

Maison médicale du Luc (Garde) :

Samedi de 12h à 24h, dimanche et jours fériés
de 8h à 24h - 04 94 73 99 36

Application mobile Le Thoronet



Retrouvez actualités, agenda, menus de la cantine, infos pratiques, recevez des alertes, signalez des incidents...

Téléchargez gratuitement, sur App Store ou Google Play, l'application « **Le Thoronet** ».

Pour s'abonner à la **Newsletter Le Trait d'union** : www.frama.link/newsletter-thoronet

CM2



CM1



CE2



CE1



CP



Découvrez les gagnants du concours de dessin des enfants de la cantine sur www.lethoronet.org/actualites

Prochain Numéro : avril 2021

Pour contribuer au prochain numéro et participer au comité de rédaction du bulletin municipale Le thoronet.Com et/ou

Pour transmettre les informations que vous souhaitez communiquer écrire à : servicecom.lethoronet@gmail.com

www.lethoronet.org -  www.facebook.com/Thoronet